



GLOSSAIRE

Bonne pratique: Pratique qui se révèle de grand intérêt et source de valeur ajoutée lors de la réalisation d'une activité spécifique. Il peut s'agir d'une approche, d'une typologie de projet, d'une opération spécifique, d'un choix méthodologique, d'une modalité de résolution d'un problème, d'un modèle de relation avec les partenaires de projet, d'une procédure, etc.

Comité Directeur: Le Comité Directeur est institué par le Comité de Suivi afin de sélectionner les projets (art.19 du Règlement 1080/2006). Dans le cadre du PO Italie-France "Maritime", le Comité Directeur est composé de: Représentants des autorités nationales et régionales (Gouvernement français (1), Collectivité Territoriale de Corse (1), Région Ligurie (1), Région Sardaigne (1), Région Toscane (1), représentants zones NUTS III pour chaque région (4)), un représentant de l'Autorité Environnementale par Etat Membre, un Représentant de l'Egalité des Chances par Etat Membre.

Comité de pilotage: Le Comité de Pilotage est composé de tous les partenaires de projet et a pour mission de garantir la bonne mise en oeuvre de ce dernier.

GECT: Les Groupes Européens de Coopération Territoriale sont des instruments de coopération communautaires qui permettent de mettre en oeuvre des projets de coopération territoriale financés par l'Union Européenne et donc de faciliter et promouvoir la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale. Le GECT est composé des Etats Membres, des collectivités régionales, locales et à titre facultatif des organismes de droit public (Règlement n.1082/2006 du Parlement européen et du Conseil, du 5 juillet 2006, relatif au groupe européen de coopération territoriale).



PROCHAINE NEWSLETTER - avril 2011

Contacts

www.maritimeit-fr.net/

AUTORITÉ DE GESTION UNIQUE:

Regione Toscana - Direzione Generale della Presidenza - Settore Attività Internazionali
Piazza dell'Unità Italiana, 1 - 50123 FLORENCE - ITALIE

Tel. +39 055 43829 - 04/14/15 - Fax. +39 055 43 84 110 - transfrontaliero@regione.toscana.it

SECRÉTARIAT TECHNIQUE CONJOINT:

Via Marradi, 116 - 57126 LIVORNO - ITALIE

Tel. +39 0586 849712 - Fax. +39 0586 849729 - stc@maritimeit-fr.net

CONTACT-POINT CORSE:

Collectivité Territoriale de Corse - Direction des Affaires Européennes et Internationales
Hôtel de Région 22, Cours Grandval - BP 215 20187 Ajaccio Cedex 1 - FRANCE

Tél. +33 4 95 51 64 95 - Télécopie +33 4 95 51 44 62 - contact-point@ct-corse.fr



La Cooperazione al cuore La Coopération au coeur del Mediterraneo de la Méditerranée

Newsletter - n. 4

Mars 2011

Sommaire

État d'avancement du programme	1
En bref	2
Le coin des projets	3
A vos agendas: les événements du programme	3
Glossaire	4
Contacts	4

ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME

"Financement de trois nouveaux projets"

Lors du dernier Comité Directeur*, réuni à Gênes le 2 février dernier, 3 nouveaux projets ont été admis au financement et iront s'ajouter aux 43 actuellement financés.

"Azione Ideale" est un projet simple du Programme "Au delà de la Mer" destiné à la mobilité transfrontalière des étudiants. Composé de partenaires corses et sardes, le projet vise à sensibiliser la population sur la problématique du paysage. Parmi les activités prévues, on peut citer l'organisation d'un Festival du Paysage et la réalisation d'un site Internet grâce auquel pourront interagir les écoles de la Corse et de la Sardaigne. Le projet aura une durée de 18 mois et un budget de 100.000,00 d'euros.

A travers le projet stratégique "Accessit", l'objectif poursuivi est la structuration d'un grand itinéraire capable de valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel de l'espace maritime. Pour ce projet, qui a pour chef de file la Collectivité Territoriale de Corse, 6.000.000,00 d'euros ont été alloués afin de promouvoir des actions de conservation du patrimoine et de mise en réseau des laboratoires.

Le projet stratégique "3i plus" vise à développer une infrastructure d'information sur la mobilité afin de faciliter les déplacements des personnes selon une logique d'intégration et d'intermodalité. Avec la Région Toscane pour chef de file, le projet prévoit de concevoir et développer des instruments afin d'intégrer et fournir des informations sur la mobilité. En tant que projet stratégique, le montant alloué est de 6.000.000,00 d'euros pour une durée de 36 mois.





Vers la reprogrammation des ressources du Programme Italie-France "Maritime" 2007-2013

Le Comité de Suivi du Programme réuni à Florence (13 décembre 2010) puis à Gênes (2 février 2011) a examiné et approuvé la proposition de l'Autorité de Gestion Unique concernant la reprogrammation des ressources financières.

A ce jour, les ressources du Programme non utilisées représentent un total de 36.397.440,10 d'euros. La décision prise durant le Comité de Suivi consiste à réallouer ces ressources afin de pouvoir approfondir les projets en cours et intervenir sur des thèmes d'importance capitale pour la zone de coopération (transports, innovation et recherche, protection de l'environnement, énergies renouvelables). Une partie de ces fonds servira également pour soutenir la mobilité internationale, les interventions sur le thème du capital humain et la création de réseaux d'entreprises.

Une justification ultérieure à ce processus de réorientation des ressources est apportée par le contexte difficile de la crise économique qui touche tous les territoires de l'espace. Pour cette raison, les interventions qui seront financées grâce aux ressources résiduelles visent à influencer positivement la productivité des investissements des entreprises et la qualité de vie des résidents et ce afin de contribuer au renforcement de la cohésion économique et sociale de la zone de coopération.

Ci dessous la répartition exacte des ressources résiduelles décidée par le Comité de Suivi.

Sur 36.397.440,10 € de ressources non utilisées:

21.483.654,77 € seront utilisés pour le financement d'**infrastructures dans le cadre des projets en cours**
10.000.000,00 € seront consacrés à des **initiatives ciblées sur des thèmes essentiels pour la compétitivité et l'attractivité de l'espace maritime**
2.913.789,33 € serviront à la création de **réseaux transfrontaliers d'entreprises**
2.000.000,00 € contribueront au **renforcement de la dimension "capital humain"**

Dans les prochains mois, la reprogrammation des ressources donnera lieu au lancement de nouveaux avis publics pour le financement de projets simples.

Plus de détails dans les prochaines semaines dans la section "Avis Public" du site Internet du PO.

EN BREF

Le Programme Italie-France "Maritime" est sur Facebook.

Inscrivez-vous à la page et faites de la publicité!

Sur le site du Programme Italie-France "Maritime", dans la page "**LIENS**", il est désormais possible d'accéder à la liste des sites des projets financés.

Dans la section "**AVIS PUBLIC**" du site, il est désormais possible d'insérer des recherches de partenariat.

Nous vous rappelons que le 31 mars 2011 est la date limite de présentation des candidatures de projets dans le cadre du Programme "Au delà de la Mer" (la prochaine échéance sera le 31 octobre prochain).

Informations dans la section "**AVIS PUBLIC**" du site Internet.

Après les Comités de Suivi de Florence et Gênes, le prochain se tiendra en Corse à l'Automne 2011.

Plus de détails dans les prochaines éditions et sur le site.



LE COIN DES PROJETS: PROJETEUR SUR P.M.I.B.B

Qu'est ce que P.M.I.B.B?

"Parc Marin International des Bouches de Bonifacio" est un projet simple (I avis public) financé dans le cadre du PO Italie-France "Maritime".

L'objectif principal du projet, porté par l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) et l'Ente Parco Nazionale dell'Arcipelago della Maddalena, est de promouvoir une forme de coopération permanente entre la Corse et la Sardaigne à travers la création d'un Groupe Européen de Coopération Territoriale (GECT)*- outil qui permettra d'appliquer concrètement les principes de la coopération transfrontalière.

Parmi ses nombreux objectifs, le projet vise notamment à développer un plan de gestion conjoint, à instituer des actions de monitoring scientifique et à mettre en oeuvre un modèle commun pour l'utilisation d'énergie renouvelable pour le siège du GECT (île Spargi, Sardaigne) et pour la base scientifique (îles Lavezzi, Corse).



Informations sur PMIBB:

- Site Internet: <http://www.pmibb.org/>

- Page Facebook:

<http://www.facebook.com/#!/pmibb>

- Fiche de présentation sur le site du PO Italie France Maritime dans la section "PROJETS"

Etat d'avancement de P.M.I.B.B

Récemment, Nathalie Kosciusko- Morizet, Ministre français de l'Environnement, a annoncé que la procédure bureaucratique concernant l'institution du GECT se conclura dans les prochaines semaines. Le Statut et la Convention approuvés par l'Ente Parco et par l'Assemblée de Corse devront désormais être soumis à l'approbation de la Préfecture de Corse (pour la France) et des organes compétents de la Présidence du Conseil des Ministres (pour l'Italie).

Après des décennies d'efforts conjoints, Sardes et Corses pourront finalement se doter d'un instrument capable de tûter le patrimoine inestimable des Bouches de Bonifacio.

A VOS AGENDAS: LES EVENEMENTS DU PROGRAMME

Le mois de mars coïncide avec le lancement du parcours de Capitalisation des résultats, auquel participeront tous les projets financés. D'une durée de trois ans, ce parcours permettra à l'Autorité de Gestion Unique de mettre en évidence les bonnes pratiques* générées par les projets. Le premier rendez-vous est fixé à la fin du mois de juin à Florence pour la première conférence de capitalisation.

Plus de détails dans les prochains jours.

Dans le cadre des projets, nous vous signalons les suivantes initiatives:

Projet stratégique RES-MAR- Comité de Pilotage* à Cagliari le 9 mars 2011

Projet stratégique COREM- Comité de Pilotage à Gênes le 15 mars 2011

Toujours dans le cadre du projet COREM, à ne pas manquer: séminaire du sous-projet focalisé sur la "récupération et la tutelle des zones à risque environnemental" organisé à Savone le 16 mars 2011.

Informations sur les sites Internet des projets.